



## Fin de bail de location de logement

Par **teretas**, le **04/01/2009** à **00:36**

bsr a tous

voila j'aimerais bien savoir qui c'est qui va passer devant le tribunal avec le propriétaire et le locataire,

j'ai payé le huissier pour envoyer la lettre de congé de 6 mois ,

et le locataire n'a pas participé, et j'ai dû payer pour le huissier ,

le huissier mais des je vous rappelle que présent devant le tribunal ,,mais je ne sais pas ce que ça va passer après ????

merci de votre réponse